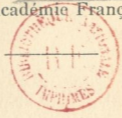


4147

+ DUC DE LA FORCE  
de l'Académie Française



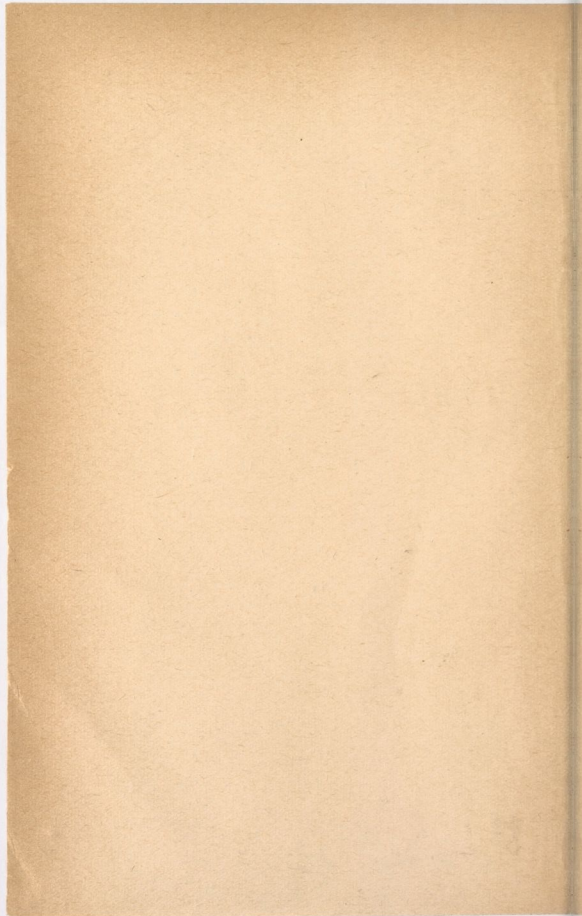
# DAMES D'AUTREFOIS

---

PARIS  
ÉDITIONS ÉMILE-PAUL FRÈRES  
14, RUE DE L'ABBAYE, 14

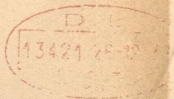
—  
1933





DAMES D'AUTREFOIS

8<sup>o</sup> L n<sup>17</sup> 276



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

L'ARCHITRÉSORIER LE BRUN, GOUVERNEUR DE  
LA HOLLANDE (1810-1813). Un volume in-8°.  
(Couronné par l'Académie Française).

LAUZUN. UN COURTISAN DU GRAND ROI. Un  
volume in-8°, Hachette.  
(Second prix Gobert).

LE GRAND CONTI. Un volume in-8°.  
(Second prix Gobert).

CURIOSITÉS HISTORIQUES. Un volume in-8°.

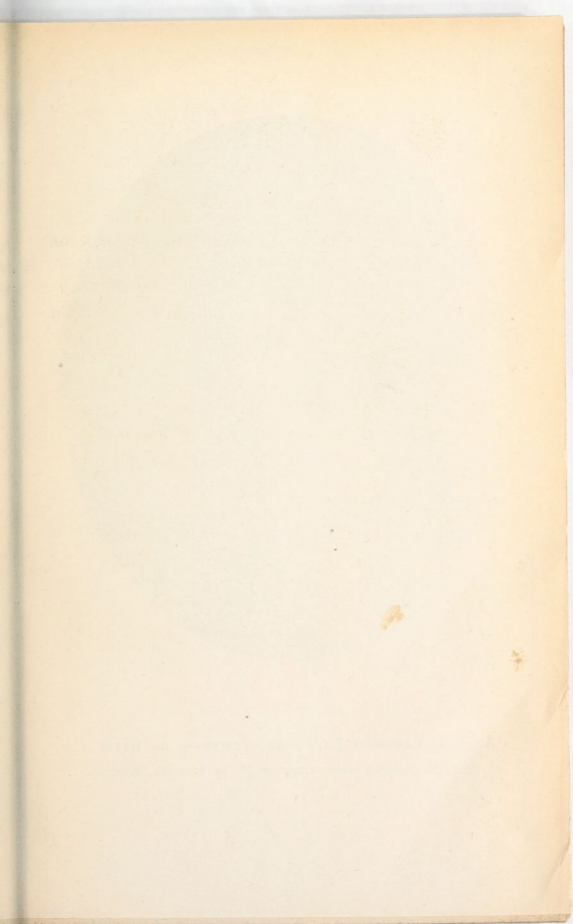
LE MARÉCHAL DE LA FORCE (1558-1652).

Tome I. Un volume in-8°.

Tome II. Un volume in-8°.

COMÉDIES SANGLANTES. DRAMES INTIMES. Un  
volume in-16.

LA VIE AMOUREUSE DE LA GRANDE MADemoISELLE.  
Deux volumes Flammarion.





ANNE DE CAUMONT LA FORCE, COMTESSE DE BALBI.  
*D'après un portrait appartenant à M. le Duc de Bisaccia.*

DUC DE LA FORCE  
de l'Académie Française



# DAMES D'AUTREFOIS

---

PARIS  
ÉDITIONS ÉMILE-PAUL FRÈRES  
14, RUE DE L'ABBAYE, 14

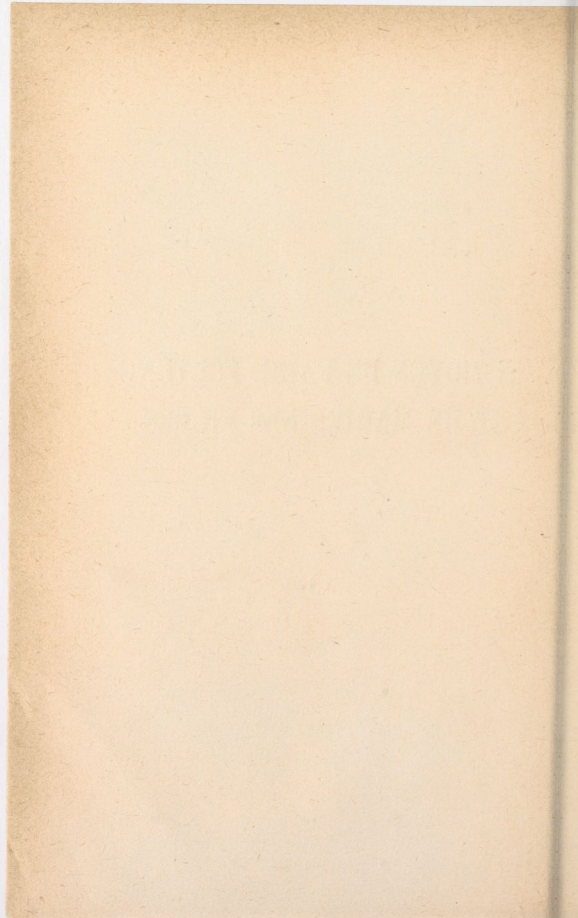
—  
1933

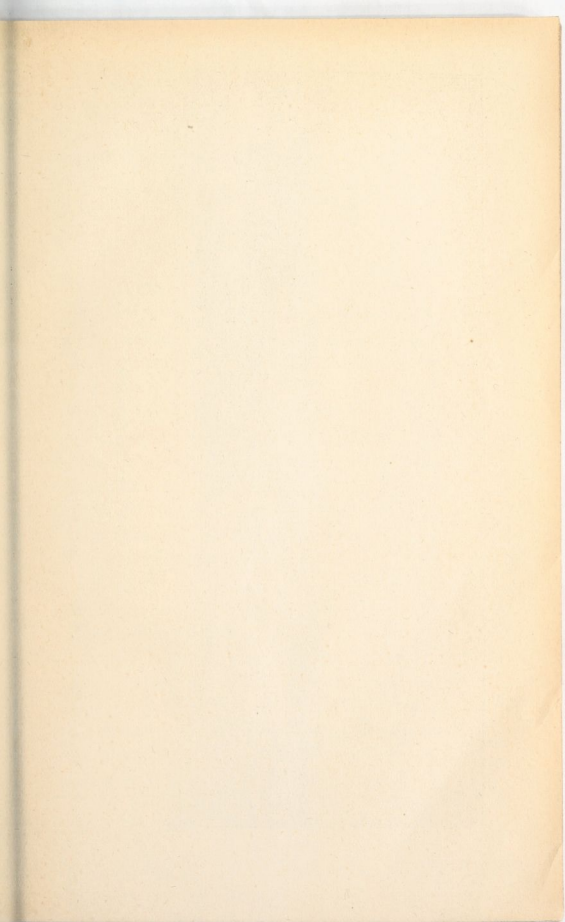


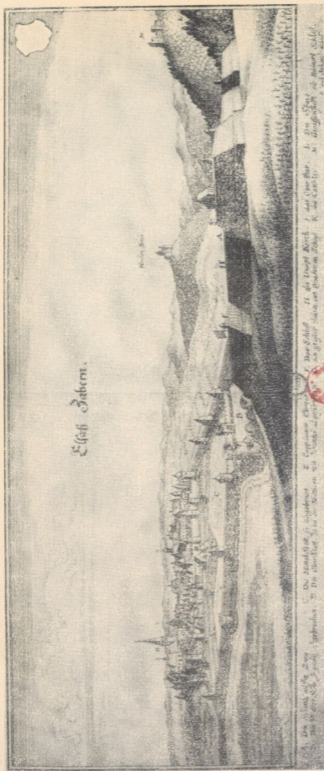
IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :  
8 EXEMPLAIRES SUR JAPON IMPÉRIAL,  
NUMÉROTÉS DE I A VIII ET 8 EXEM-  
PLAIRES SUR HOLLANDE VAN GELDER,  
NUMÉROTÉS DE IX A XVI.

Copyright by Editions Emile-Paul frères. Tous droits réservés  
en tous pays. — 1933

UN MOYEN DE FAIRE FORTUNE  
ET DE MARIER SES FILLES







LA VILLE DE SAVERNE.

D'après un dessin de Jean-Jacques Arhardt.

## UN MOYEN DE FAIRE FORTUNE ET DE MARIER SES FILLES

---

« Un grand seigneur, ma chère sœur, vient de faire une proposition à mon père, qui s'embarrasse fort peu de quelques gros avantages que nous en pourrions tirer ; il ne convient guère de faire un métier indigne de nous. C'est pourquoi, ma chère sœur, nous vous exhortons de quitter l'endroit où vous êtes, le plus tôt qu'il vous sera possible, d'autant plus qu'il est beaucoup menacé et qu'il est certain que l'on veut s'en rendre le maître à quelque prix que ce soit, et que l'on s'y prépare même. »

C'est le 17 novembre 1704 que M. de Montbartier, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Guyenne et gouverneur de Saverne, vint au quartier général de Haguenau porter cette lettre au maréchal de Marsin. Le vaincu de Hochstaedt subissait alors les conséquences de la défaite sanglante que le duc de Marlborough lui avait infligée trois mois plus tôt, ainsi qu'au maréchal de Tal-

lard, depuis ce désastre prisonnier de l'ennemi. Les Impériaux avaient pénétré en Alsace. Landau était investie par le prince Louis de Bade, l'un des meilleurs généraux de l'Empereur, et le Roi des Romains assistait au siège. Le prince Eugène de Savoie avait tenté de surprendre Vieux-Brisach sur la rive droite du Rhin. Marsin ne douta pas un instant qu'il n'eût les mêmes projets sur Saverne, « porte de la Lorraine et de l'Alsace ». La lettre que venait de lui remettre M. de Montbartier était adressée, en effet, à une dame de la ville, la baronne de Wangen, par M. d'Elz, grand maître de l'électeur de Trèves, et c'était la baronne de Wangen elle-même, indignée du rôle qu'on osait lui proposer, qui l'avait fait passer sous les yeux du gouverneur de Saverne. Le grand maître essayait bel et bien d'acheter sa sœur pour le compte de l'Empire : « Vous serez sûre d'une grosse commission, que l'on vous promet, lui expliquait-il, et que vous mangerez dans quelque endroit ou quelque ville d'Allemagne que vous voudrez, si vous étiez obligée d'abandonner l'Alsace. Mais, pour la mériter, on veut vous établir un commerce par un homme de Metz qui a toujours trafi-

qué et auquel vous donnerez des résolutions exactes de tous les mouvements que font les ennemis, et combien ils sont forts, et en quel état est le pays, et surtout la place où vous êtes. L'on veut que vous tâchiez de faire faire un plan de Saverne. »

Cette lettre n'étonna pas M. de Montbarrier. « Ayant été de la Religion » et comptant « plusieurs de ses parents chez les ennemis, il avait été autrefois fortement sollicité d'entrer dans leur service », et il se souvenait d'avoir refusé des propositions avantageuses. Quant à Marsin, cet « extrêmement petit homme, grand parleur, esprit futile », dont Saint-Simon a noté avec dédain le peu de jugement et la légèreté, il prit fort au sérieux la lettre de M. d'Elz : il envoya à Saverne deux bataillons du régiment de Guyenne, quelques pièces de canon et un renfort d'ouvriers pour travailler à la citadelle, puis il se hâta d'écrire au ministre Chamillart. Ce qui le préoccupait, c'était que cette citadelle était en mauvais état et que Saverne, la petite ville aux trois portes, dont l'une ouvrait sur le défilé des Vosges, n'était fermée que par de méchantes murailles. M<sup>me</sup> de Wangen donnait un avis qui n'était pas à dédaigner :



Marsin n'oublia pas de la recommander aux bontés du Roi. Mais, au moment où le courrier allait partir pour Versailles avec les dépêches du maréchal, un officier de M. de Montbartier venait de franchir à franc étrier les neuf lieues qui séparent Saverne de Haguenau, avec une deuxième lettre de M. d'Elz, adressée, comme la première, à M<sup>me</sup> de Wangen, et lancée dans la chambre de la baronne vers sept heures du soir, au moyen d'une balle de plomb. Il était une heure du matin. Le maréchal n'hésita point à faire traduire la lettre, qui était en allemand, et la jugea si grave qu'il la joignit au reste de ses dépêches.

\*  
\*\*

A Versailles, le soir, après la chasse, le Roi s'en allait travailler chez M<sup>me</sup> de Maintenon. Le voici. Il a traversé les deux antichambres longues et étroites, il entre dans la grande chambre, très profonde, qui est celle de la marquise. Il va s'asseoir dans le fauteuil adossé au mur, entre la porte de la seconde antichambre et la cheminée, où, par cette froide soirée de novembre, flambe un feu de bois, qui projette dans l'immense pièce

une vive et chaude lumière. Devant lui une table et, à côté de la table, un pliant pour Chamillart, un autre pour son sac. « De l'autre côté de la cheminée, une niche de damas rouge et un fauteuil où M<sup>me</sup> de Maintenon, — elle ne peut souffrir les courants d'air, « qui la font souvenir des ouragans d'Amérique », — s'absorbe dans ses prières, « une petite table devant elle ». Parfois, si le Roi le désire, elle pose le livre d'heures et elle écoute. Chamillart lit les nouvelles, qui ne sont pas réjouissantes. Après Hochstaedt, « le cœur serré pour longtemps », elle avait senti passer le vent du désastre ; l'autre jour, elle était « transie de l'affaire de Brisach ». On peut l'imaginer non moins transie de l'affaire de Saverne.

Sur l'une des dépêches de Marsin figurait ce post-scriptum : « Il est important de tenir fort secrète la lettre ci-jointe, écrite par M<sup>me</sup> la Baronne de Wangen. » Que disait-elle, cette deuxième lettre que le maréchal annonçait d'une phrase si alléchante ? Elle promettait à M<sup>me</sup> de Wangen des avantages beaucoup plus précis que la première et elle lui suggérait un stratagème pour livrer Saverne aux Impériaux : « Si vous voulez,

Madame, écrivait le frère tentateur, vous résoudrez à servir votre nation, comme on l'espère et le souhaite de tout son cœur, tenez-vous assurée d'une pension de cinq mille florins, — deux cent cinquante mille francs de notre monnaie de 1933, — pour toute votre vie. On mariera vos deux filles aînées fort richement et on s'emploiera à faire coadjuteur de Trèves votre frère aîné de Mayence : tout ceci sera attesté et signé par un grand monarque, qui vous rendra heureuse pour le reste de vos jours ; mais il est nécessaire que vous fassiez savoir de combien est votre garnison, et si vous crôyez trouver ou avoir quelqu'un qui vous assistera en cas de besoin. On vous fera tenir pour cela suffisamment d'argent. Vous ouvrirez la porte de votre balcon et disposerez votre maison de manière que toutes les troupes qui entreront nuitamment, — vers minuit, — demeureront cachées jusqu'au jour et que tout le monde fût arrivé, afin que, quand le feu sera en dedans, on ne puisse pas l'éteindre par dehors. » Et M. d'Elz invitait M<sup>me</sup> de Wangen à « gagner toutes les gardes dont on aurait besoin ». Il lui rappelait que c'était un sang allemand qui coulait dans ses veines, — le sang de

ces seigneurs d'Elz, dont le château féodal, qu'entoure sur trois côtés la Moselle, domine encore l'Elzthal, en face du Trutz-Elz, la forteresse bâtie jadis par Baudouin, archevêque de Trèves, pour surveiller et contenir peut-être de si puissants vassaux. Si M<sup>me</sup> de Wangen se laissait persuader par son frère, elle procurerait à sa patrie, à l'Empire, le repos, à elle-même, à sa famille, une renommée éternelle. On attendait une réponse favorable, qu'il lui suffirait d'attacher à deux fils, par la fenêtre de la grande chambre. On lui « ferait alors savoir » la date choisie pour le coup de main et remettre toutes les assurances de ses avantages et pensions.

Louis XIV eut le temps de faire réflexion sur cet audacieux projet, car ce n'est que le 28 novembre, de Meudon, où la Cour était allée pour quelques jours, qu'il répondit à Marsin : « Mon Cousin, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite du 17 de ce mois, avec celle que le sieur de Montbartier, qui commande à Saverne, vous a apportée, écrite par le sieur d'Elz à la baronne de Wangen, sa sœur, qui vous a servi à prendre les précautions nécessaires pour éviter la surprise dont Saverne était menacée. Vous ne pouviez pren-

dre de trop grandes précautions pour conserver ce poste, dont vous connaissez l'importance. Faites dire de ma part à cette dame que je reconnâtrai le service qu'elle vient de me rendre. »

Qu'eût dit la baronne de Wangen, si elle avait su qu'une telle lettre du Roi cheminait vers l'Alsace ? Nul doute qu'elle n'eût déjà compté dans sa pensée les magnifiques avantages que lui vaudraient ses révélations. Le Grand Roi ne pouvait se montrer moins généreux que l'Empereur. La fine mouche avait eu l'habileté de ne point lui cacher de quel prix Léopold I<sup>er</sup> eût payé le service qu'il la priait de lui rendre. Mais des bonnes intentions de Louis XIV, elle ne sut jamais rien.

\*  
\*\*

Le 1<sup>er</sup> décembre 1704, M. de La Houssaye, intendant d'Alsace, fit comparoir par devers lui « un garçon sans condition », d'allures quelque peu louches, qu'on avait arrêté à Saverne et conduit à Strasbourg. Il était accusé d'avoir porté à M<sup>me</sup> de Wangen un troisième billet de M. d'Elz. Cependant Marzin, toujours sur ses gardes, répétait à Cha-

millart que Saverne était « une très mauvaise place » et qu' « il la raccommo- dait le moins mal qu'il était possible ». Mais, le 5, il confiait au ministre : « Je ne me suis point pressé de faire rien dire encore de la part du Roi à M<sup>me</sup> la Baronne de Wangen, ayant cru apercevoir dans la suite de cette affaire quelque subtilité de la part de cette dame, que l'on dit avoir beaucoup d'esprit. »

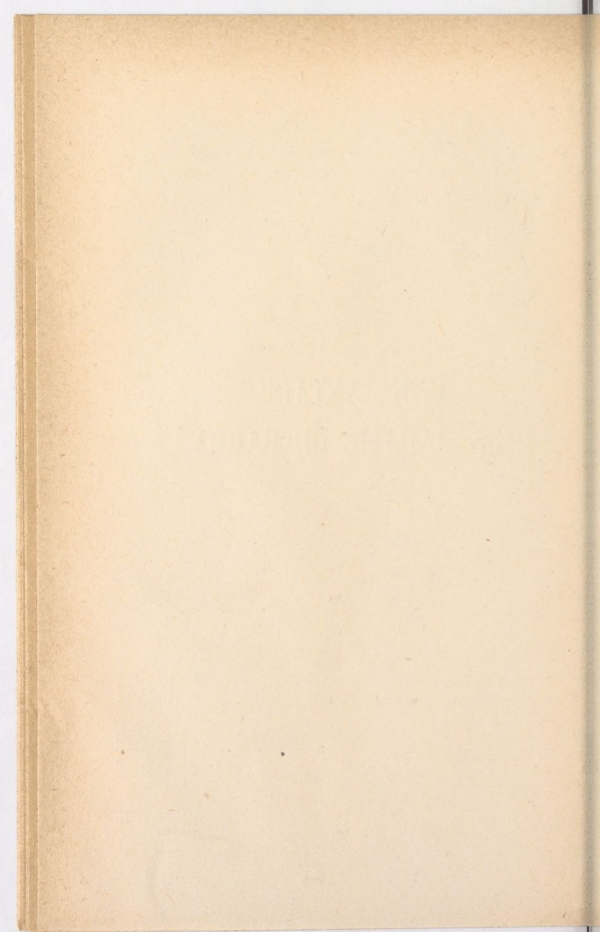
La « subtilité » n'était bientôt plus douteuse, et Chamillart, renseigné abondamment par La Houssaye, répondait, le 12, que l'ingénieuse dame « n'avait voulu que tâcher de parvenir à soulager son indigence par le moyen d'une récompense pour un service imaginaire ». Invention, il fallait bien le constater, le danger couru par Saverne ; mensonges, les lettres de M. d'Elz ; fumées, les offres mirifiques de l'Empereur ! Ah ! la baronne était habile ! Trois semaines, elle avait réussi à duper Louis XIV. Chamillart écrivit à La Houssaye d'avertir secrètement M<sup>me</sup> de Wangen « de sortir des terres de la domination de Sa Majesté ». Mais le maréchal, qui craignait le ridicule, intercèda pour elle auprès du ministre : « C'est une femme de qualité ; il me semble qu'il convient, dans

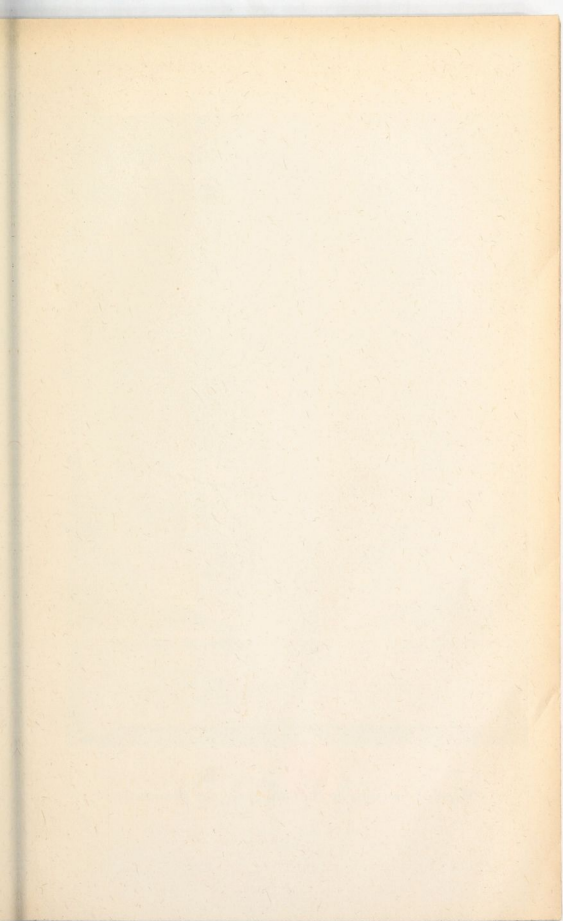
un pays comme celui-ci, de ne pas dégoûter les gens qui me pourraient donner des avis véritables. Le meilleur parti à prendre dans cette affaire serait, selon mon sens, de la laisser tomber sans éclat, en faisant entendre à cette dame qu'on n'est point sa dupe. » Châtiment plus que suffisant pour la trompeuse trompée dans ses espérances. Adieu fortune et grandes alliances... le pot au lait de Perrette était par terre.

---

UNE FANTAISIE  
DE MADAME DU BARRY









*Madame La Comtesse du Barry.*



*D'après le portrait de Brouais, gravé par Beauvarlet.*

## UNE FANTAISIE DE MADAME DU BARRY

---

« Truffes, perdrix, plaidez ma cause auprès de M. le Duc, écrivait M<sup>me</sup> de Balbi, le 11 décembre 1828, et priez-le de ne pas me priver de votre présence. Dites-lui que j'ai répondu à toutes ses lettres, notamment à celle où il me parlait du séjour de M<sup>me</sup> la Duchesse de Berry à Montauban, et je puis lui répéter qu'on a été fort content de la réception qu'on a reçue dans cette bonne ville et surtout de son commandement, qui s'est montré, dans toutes les occasions, la perfection (1). »

C'est l'aîné de ses frères que l'ancienne amie de Louis XVIII, la gracieuse, spirituelle et redoutable Anne de Caumont La Force, comtesse de Balbi, haranguait avec tant de verve.

Louis-Joseph-Nompar de Caumont, duc de La Force et pair de France, commandait alors

---

(1) Archives de M. le Marquis de Luppé.

à Montauban avec le grade de maréchal de camp. Il avait servi, pendant l'émigration, dans l'armée de Condé. Colonel d'état-major sous l'Empire, il avait été promu officier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille de la Moscova.

Deux semaines environ après la lettre qui ouvre ce petit récit, M<sup>mo</sup> de Balbi voyait, sans déplaisir, arriver de Montauban à son logis de la rue de l'Université, dans l'hôtel de sa sœur la marquise de Chabrillan, certaine « boîte contenant de bien bonnes choses » : « J'ai convié, mandait-elle à La Force, le 23 décembre, des amateurs, pour en venir prendre leur part la veille du jour de l'an. »

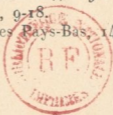
N'en doutons pas, le dispensateur de ces délices n'était pas homme à s'oublier lui-même. Dans l'hôtel Louis XIV où il demeurait, vaste maison de briques bâtie sur l'emplacement des anciens remparts de Montauban, défendus jadis avec succès contre Louis XIII par son aïeul le maréchal de La Force, il fêtait en épicurien la nouvelle année, — plus heureux mille fois sous le beau ciel natal de Guyenne que ne l'était son frère le comte de Caumont, près de Laigle, au château de Chandai, sur « les humides bords



LE CHATEAU DE CHANDAI.

*D'après un dessin de Louis de Courteilles, appartenant au Duc de La Force.*

- TRACY (Destutt, comte puis marquis de), pair de France, \*107.
- TREILHARD (Achille-Libéral, comte), \*103.
- TRESMES (Louis-Léon Potier, duc de), pair de France, 174.
- TRÉTEAU, 180.
- TRÈVES (l'électeur de). Voyez Orsbeck, Luxembourg, Saxe.
- TRUCHET (le Père), 170.
- VALENCE (Cyrus de Timbrune-Thiembonne, comte de), pair de France, \*127, 128, 129, \*218.
- VALENCE (Fulchérie de Brûlart-Sillery, comtesse de), 128.
- VENTADOUR (le duc de). Voir Lévis (le duc de).
- VERNET (Horace), 149.
- VICTOR-AMÉDÉE, roi de Sardaigne, 39, 43, 226, 230.
- VIENNE (l'archevêque de). Voir Pompignan.
- VILLÈLE (Jean-Baptiste-Séraphin-Joseph, comte de), ministre de Charles X, 97.
- VIOMÉNIL (Charles-Joseph-Hyacinthe du Houx, marquis de Vioménil, pair et maréchal de France, 237.
- VIRIEU (Nicolas-Alexandre, vicomte de), \*198.
- WANGEN (N. d'Elz, baronne de), 9-18.
- WILHELMINE de Prusse, reine des Pays-Bas, 142, 149.
- YLUMOLA (M.), 231.



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

